



# Qu'est-ce qu'une camionnette de 15 passagers ?

De nombreuses églises envisagent des alternatives aux camionnettes de 15 passagers, mais qu'est-ce qu'une camionnette de 15 passagers ? Est-ce seulement une camionnette qui peut accueillir 15 personnes ? A-t-elle uniquement des sièges pour 15 passagers ? A-t-elle de la place pour 15 passagers ? Malheureusement, l'appellation « camionnettes de 15 passagers » n'est qu'un terme descriptif, pas un nom, et celui-ci est créateur de confusion au moment de faire la part entre les véhicules que nous pouvons utiliser ou non.

Parmi les véhicules identifiés en tant qu'alternative appropriée aux camionnettes de 15 passagers par la Division nord-américaine de l'Église adventiste du septième jour, se trouvent « *les monospaces (minivans) et les VUS (SUV), les minibus scolaire et, les bus de 15 passagers à roues arrière jumelées* ». Ce que beaucoup parmi vous ont découvert, c'est que des modèles de camionnettes existent en versions de 8, 10, 12 et 15 passagers, plongeant beaucoup d'entre vous dans le doute de savoir laquelle de ces configurations peut être utilisée sans danger.

Adventist Risk Management, Inc. (ARM) a toujours argumenté le fait que les camionnettes de 15 passagers présentent des problèmes de sécurité. Le critère de « dangerosité » de ce que l'on appelle les camionnettes de 15 passagers est basé sur la longueur d'un véhicule qui est conçu pour accueillir autant de passagers. ARM a souvent cité comme exemple le fait que retirer la rangée arrière d'une camionnette de 15

passagers ne supprime pas les risques associés à ce type de camionnette et que son utilisation n'est pas acceptable. Indépendamment du fait que le propriétaire ou le fabricant d'une camionnette de 15 passagers supprime la dernière rangée, cela ne réduira pas la longueur totale du véhicule et celui-ci conservera donc les attributs de dangerosité de ce que l'on appelle une camionnette de 15 passagers.

En pratique, ces véhicules ne devront PAS être utilisés si l'un des points suivants est avéré :

- il peut être configuré en tant que camionnette de 15 passagers ;
- il a un empattement de plus de 135 pouces (3,43 mètres) ;
- il a une longueur totale supérieure à 225 pouces (5,72 mètres).

Ceci ne doit pas être considéré comme une liste exhaustive de toutes les marques et modèles de camionnettes, car



ceux-ci varient en fonction de la marque, du modèle et de l'année. Cependant, ces illustrations montrent comment prendre les configurations, l'empattement et la longueur hors tout comme orientation générale pour déterminer si un véhicule répond à l'appellation de camionnette « de 15 passagers ».

### Camionnettes de 12 passagers

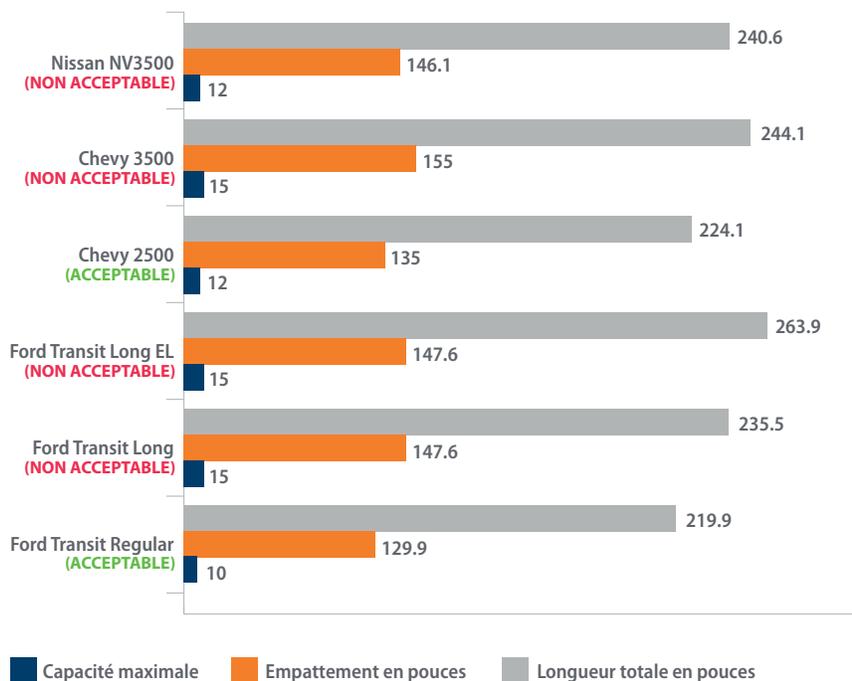
Il est facile de tomber dans l'erreur d'acheter une camionnette de 12 passagers qui aura le même empattement et les mêmes problèmes qu'un modèle de 15 passagers. Ceux-ci ne devront pas être utilisés. Si vous envisagez de louer une camionnette de 12

passagers, sachez que même si son empattement est plus court que celui des modèles de 15 passagers, il n'en reste pas moins que nous sommes à deux doigts de nous heurter aux mêmes problèmes.

### Camionnettes de 14 passagers

Certains d'entre vous ont posé des questions sur les camionnettes de 14 passagers. Ce sont en fait des camionnettes de 15 passagers. Le nombre 15 indique le nombre total de personnes pouvant occuper le véhicule, il ne fait pas de distinction entre le conducteur et les passagers.

### Exemples de camionnettes de passagers modèles 2019\*



\*Spécifications extraites de la documentation publiée par le fabricant.

**DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE**  
**1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG**

**TENEZ-VOUS INFORMÉ**  
**ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS**



Adventist Risk Management®, Inc. © 2019

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.